

12 avr 2019 -22:04

## Conseil des ministres du 12 avril 2019

Un Conseil des ministres a eu lieu selon la procédure électronique le vendredi 12 avril 2019 au 16 rue de la Loi, sous la présidence du Premier ministre Charles Michel.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale  
Communication externe  
Rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael  
Service Rédaction (FR)  
+32 2 287 41 92  
+32 477 59 14 37  
[christophe.springael@premier.fed.be](mailto:christophe.springael@premier.fed.be)

Thomas Ferri  
Service Rédaction (NL)  
+32 2 287 41 42  
+32 471 67 07 73  
[thomas.ferri@premier.fed.be](mailto:thomas.ferri@premier.fed.be)

12 avr 2019 -22:04

Appartient à Conseil des ministres du 12 avril 2019

## Assentiment au protocole sur l'accession de la Macédoine du Nord à l'OTAN

Sur proposition du Premier ministre Charles Michel et du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant assentiment au protocole sur l'accession de la Macédoine du Nord à l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN).

En 2008 au Sommet de l'OTAN à Bucarest, l'alliance décidait d'inviter l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine à adhérer le plus vite possible, dès qu'une solution acceptable concernant le nom aurait été trouvée. Durant le Sommet de l'OTAN de Bruxelles en juillet 2018, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont invité le gouvernement de Skopje à entamer les négociations d'adhésion. Le 6 février 2019, les ambassadeurs des alliés de l'OTAN ont signé le protocole sur l'accession de la Macédoine du Nord à l'OTAN. Ce protocole d'adhésion, fait à Bruxelles le 6 février 2019, doit être ratifié par tous les alliés de l'OTAN pour que la Macédoine du Nord devienne membre à part entière de l'OTAN.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel  
rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<http://www.premier.belgium.be>

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des  
Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé  
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales  
Egmont 1  
Rue des Petits Carmes15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<https://diplomatie.belgium.be>

12 avr 2019 -22:04

Appartient à Conseil des ministres du 12 avril 2019

## Sélection des candidats pour l'accès aux professions des soins de santé

Sur proposition de la ministre de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé quatre projets d'arrêtés royaux, les trois premiers conformément aux avis rendus par la Commission de planification le vendredi 1er février dernier.

Il s'agit de :

- la fixation du quota fédéral pour l'année 2025 pour les médecins à 1445 (quota identique à celui de 2024)
- la fixation du quota fédéral pour l'année 2024 pour les dentistes à 228 (quota identique à celui de 2024)
- l'octroi d'un numéro INAMI à l'ensemble des médecins qui seront diplômés cette année 2019
- l'éventuelle instauration d'un contrôle supplémentaire qui pourrait entrer en vigueur en 2026 s'il s'avérait que l'examen d'entrée de 2020 permettrait à un nombre trop important de médecins d'entamer des études eu égard au quota fixé par la loi. Dans cette hypothèse, ce projet d'arrêté royal serait alors à nouveau soumis à l'approbation du Conseil des ministres.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé  
publique, et de l'Asile et la Migration  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 175  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 528 69 00  
<https://www.deblock.belgium.be>

Audrey Dorigo  
Porte-parole (FR)  
+32 475 77 84 03  
[audrey.dorigo@minsoc.fed.be](mailto:audrey.dorigo@minsoc.fed.be)

Jelle Boone  
Porte-parole (NL)  
+ 32 499 14 26 99  
[jelle.boone@minsoc.fed.be](mailto:jelle.boone@minsoc.fed.be)